



Saison 2021/2022

**DISTRICT PARISIEN
DE FOOTBALL**

PARIS ENSEMBLE

75

Jeudi 16 DECEMBRE 2021

Bienvenue

à toutes les équipes
Parisiennes

150 CLUBS

23 700

Licenciés
& Licenciées



Journal Numérique n°12

Commission de la semaine

Commission d'Organisation des Compétitions
du 14/12/2021

Victoire du District 75 Futsal U15



Sommaire

- Actualités
- Informations
- Formations
- Procès-Verbaux
- Annexes



Contacts

Du LUNDI au VENDREDI de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Adresse : DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL
6, avenue Joseph Bédier - 75013 PARIS

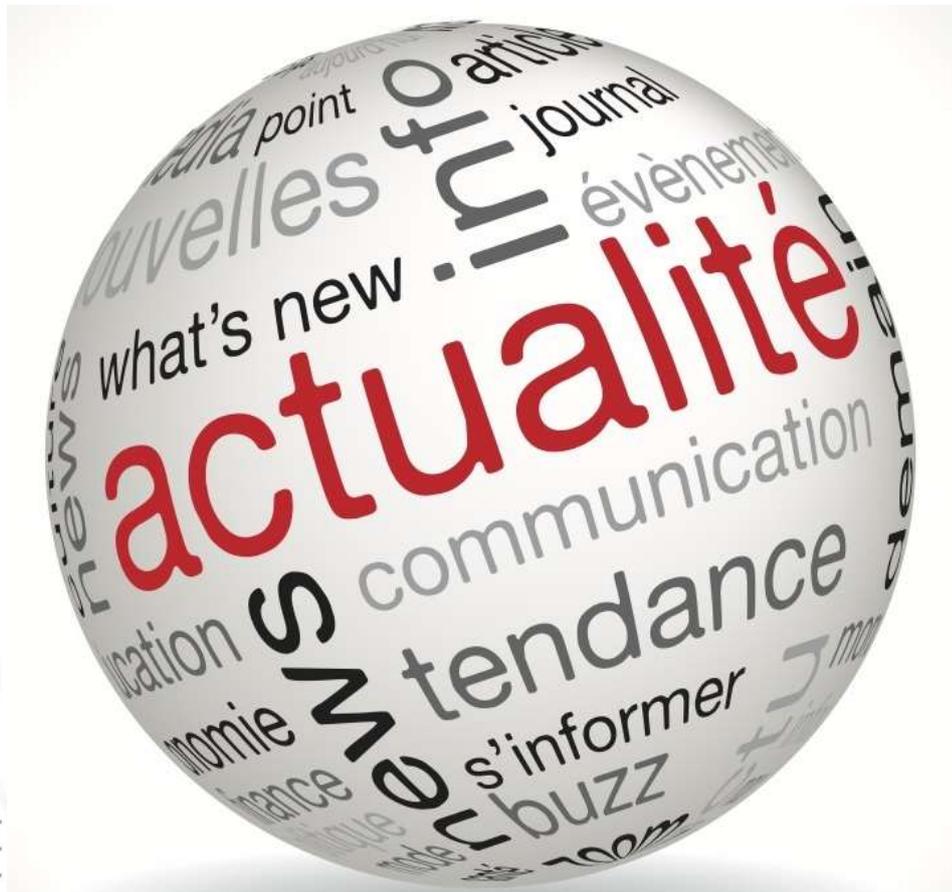
Telephone : 01-88-61-98-40.

Mail : SECRETARIAT@DISTRICT75FOOT.FFF.FR

[SITE INTERNET : https://district75foot.fff.fr](https://district75foot.fff.fr)



ACTUALITÉS





Les Formations

Les inscriptions pour les formations du mois de Décembre au District 75 sont ouvertes:

CFF3 module U17-U19 : du 20 au 21 Décembre 2021

CFF3 module Seniors : du 22 au 23 Décembre 2021

Il faut s'inscrire auprès de la Ligue de Paris, voici le site :

<https://paris-idf.fff.fr/category/educateurs/> rubrique CF et modules

Télécharger la fiche d'inscription et la renvoyer au plus vite à la ligue.

Les places sont limitées.



Pour toute question complémentaire, veuillez contacter le correspondant IR2F Tél : 01 85 90 03 79

Email : formations@paris-idf.fff.fr



DISTRICT PARISIEN / RESTOS DU CŒUR



Un grand Merci aux Clubs et aux licenciés qui ont participé à cette action solidaire pour aider les plus démunies, nous prolongeons la récolte d'aliments non périssables et de produits d'hygiène, en accord avec les restos du cœur jusqu'au 20 décembre pour permettre à tous de pouvoir faire partie de ce projet.



LE FOOTBALL PARISIEN ENSEMBLE POUR **LES RESTOS DU COEUR**

Le District parisien de Football organise pour les restaurants du coeur une collecte le

20 Décembre 2021

dans tous les clubs parisiens.

ON COMPTE SUR VOUS !

Produits recherchés :



Féculents



Boite de conserve



Farine



Dessert & goûter



Hygiène pour femmes



Brosse à dents



Shampooing

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site du District Parisien

#DISTRICT75



PROGRESSEZ
EN SPORT
ET EN SANTÉ





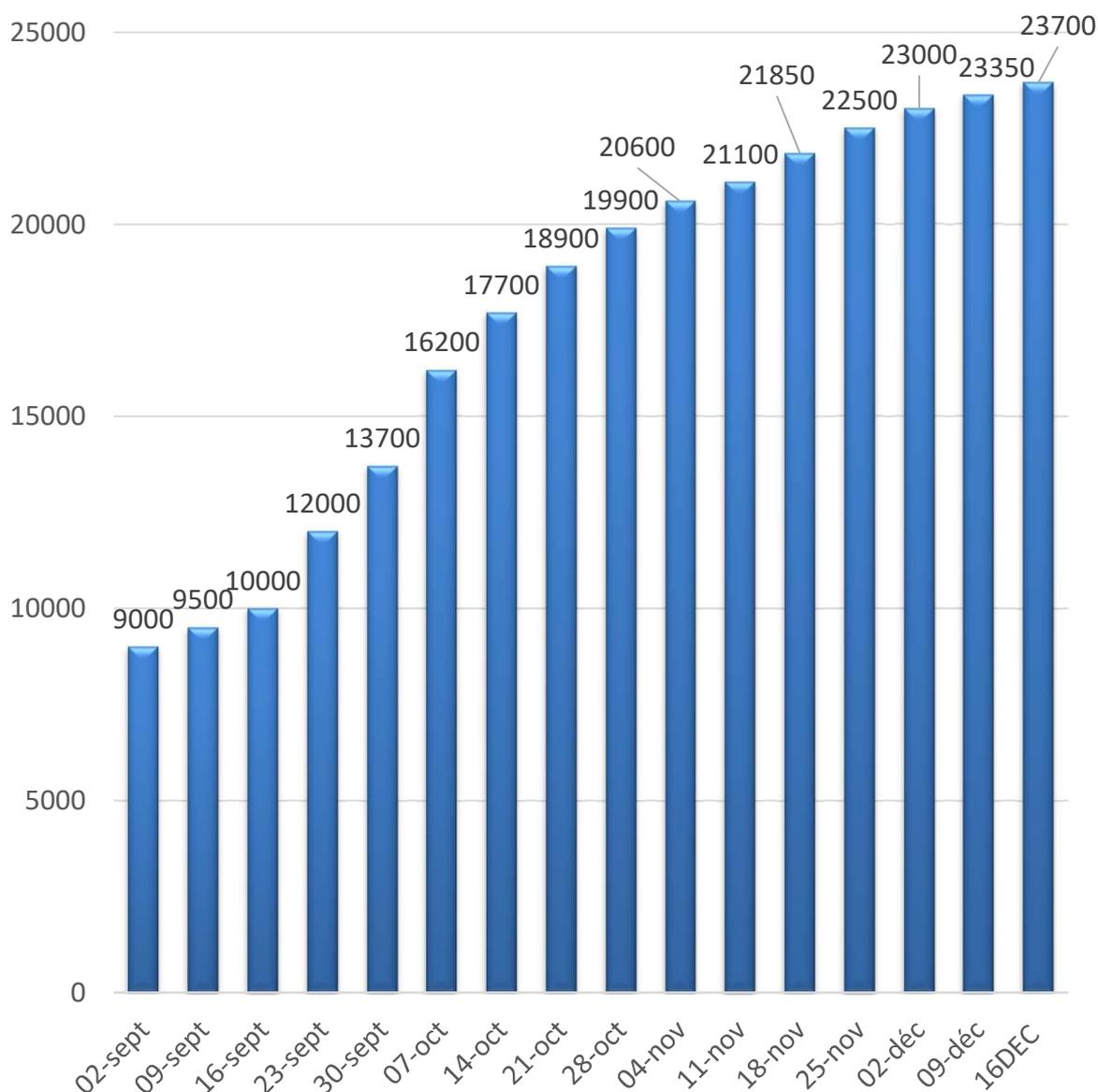
DISTRICT PARISIEN de football

PARIS ENSEMBLE

SAISON 2021/2022

Le nombre de licenciés et licenciées

Le District Parisien est fier d'avoir dépassé la barre des **20000** licenciés et licenciées. Pour la première année de création, c'était un objectif à atteindre.



INFORMATIONS



#RETOUR AU FOOT

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE à partir de 12 ans et 2 mois



LE PASS SANITAIRE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Il faut présenter soit :

- un certificat de vaccination avec schéma vaccinal complet (dernière injection + sept jours ou + quatre semaines si vaccin Janssen) ;
- un test RT-PCR ou antigénique ou un autotest négatif de moins de 72h ;
- un certificat de rétablissement de la Covid-19 (test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins onze jours et de moins de six mois) ;
- un certificat de contre-indication à la vaccination.

Le contrôle du Pass sanitaire s'effectue en scannant le QR code présent sur les documents numériques ou papier, avec l'application « TousAntiCovid Verif ».

Télécharger l'application



POURQUOI LE PASS SANITAIRE ?

Le Pass sanitaire a été mis en place par le gouvernement et s'applique sur le territoire national depuis le 9 juin 2021. Il permet de vérifier le statut vaccinal, le résultat d'un test négatif ou le certificat de rétablissement d'une personne, lui permettant l'accès à un lieu ou événement.

Il est exigé depuis juillet dans les établissements et les rassemblements où le brassage du public est le plus à risque sur le plan sanitaire (décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire).

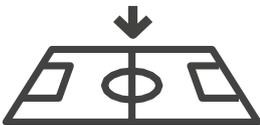


QUI EST HABILITÉ À CONTRÔLER ?

Les clubs doivent désigner un référent Covid chargé de coordonner le dispositif.

Ils doivent également tenir un registre des personnes habilitées à réaliser les contrôles et l'afficher à proximité des lieux de contrôle.

Les contrôles (date, heure, contrôleur, nombre de personnes) doivent faire l'objet d'un recensement.



DANS QUELLES CONDITIONS LE CONTRÔLE EST-IL IMPOSÉ ?

Dès à présent aux personnes majeures, puis à partir du 1^{er} octobre à celles âgées de 12 à 17 ans.

À tou(te)s les pratiquant(e)s dès l'entrée dans un stade ou un gymnase (« Pas de Pass, pas de jeu »), aux encadrants (éducateurs, dirigeants, salariés) à partir du 30 août dès l'entrée dans un stade ou un gymnase, au public (spectateurs, parents) dans des enceintes sportives disposant d'un arrêté d'ouverture au public (AOP) - à la condition que le stade soit clôturé avec un ou plusieurs accès réservés exclusivement à l'accès des spectateurs - et pour l'accès aux buvettes dans le cadre du règlement applicable aux hôtels, cafés, restaurants (HCR).

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnes ayant présenté un Pass sanitaire valide (sauf décision contraire des autorités locales).



SANS CONTRÔLE, QUELS RISQUES ENCOURUS ?

En cas de défaut de contrôle, la responsabilité du club peut être engagée, la loi prévoyant un régime progressif :

- au premier manquement constaté, l'autorité administrative mettra en demeure le gestionnaire de la structure de se conformer aux obligations dans un délai maximum de 24 heures ;
- au deuxième manquement constaté, le lieu pourra être fermé durant sept jours maximum, dans l'attente de la mise en conformité ;
- en cas de manquement à plus de trois reprises sur 45 jours, le gestionnaire s'expose à des peines allant jusqu'à un an d'emprisonnement et 9 000 euros d'amende.

PREPARATION FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE



Le responsable Footclubs de votre club doit vous attribuer des droits « Gestion FMI »

Organisation > Utilisateurs Footclubs > Caractéristiques

Utilisateur: []
Code d'accès: []
Type de profil: Gestionnaire

Organisation: [x]
Licences: [x]
Educatuers: [x]
Compétitions: [x]
Profil: Joueurs fédéraux: [x]
Centre de formation: [x]
Projet Club: [x]
D.N.C.G.: []
Coordonnées bancaires: []

Gestion feuille de match informatisée: []
Signataire des demandes de licences dématérialisées: []
Actif: Actif
Niveau Footclubs: Utilisateur débutant
Téléphone: []
Adresse mail: []
Date de dernière connexion: []

	Catégorie	Equipe	Compétition la plus élevée
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Senior	Racing Club 18 1	Seniors D3 (75)
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Senior	Racing Club 18 2	Seniors D4 (75)
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Senior	Racing Club 18 5	Cdm D1 (75)

Une seule préparation du LUNDI au VENDREDI sur <https://fmi.fff.fr>

- 1^{er} Se connecter avec ses identifiants Footclubs
- 2^{ème} «Récupérer vos rencontres » en haut *pour lesquelles vous avez le droit Footclubs*
- 3^{ème} «Charger les données » à droite de la ligne de votre match
- 4^{ème} Icône « Préparer la rencontre » en bas à gauche de l'écran
- 5^{ème} Composer votre équipe ou « charger une équipe-type »
- 6 «Enregistrer la composition » en bas à droite de l'écran

Le matin du match, seul le club RECEVANT « charge les données » du match sur la tablette utilisée pour la rencontre (avec accès internet).

Le club VISITEUR doit « transférer sa composition » la veille du match au plus tard.

*Lorsque la Feuille de Match Informatisée ne peut pas être utilisée (problème technique), **une feuille de match papier doit obligatoirement être réalisée avant match.***

Retrouvez les informations sur la présentation des licences avant match en [cliquant ici](#)

Expiration automatique des mots de passe

Les mots de passe Footclubs expirent automatiquement le 30 Juin et le 31 Décembre.

Chacun doit renouveler son mot de passe au 1er Juillet et au 1er Janvier sur <https://fmi.fff.fr/assistance/>

Purge des sanctions

Rappel concernant la purge de sanction (Extrait du PV COMEX FFF du 06/05/2021):

Discipline

« Afin de rétablir une certaine équité entre les licenciés suspendus en matchs et les licenciés suspendus à temps, il est décidé, selon les conditions et modalités détaillées ci-dessous, ***une dispense d'exécution de peine pour les suspensions en matchs, prononcées au titre de la saison 2020/2021, dans la limite de 6 matchs.*** Afin de tenir compte du fait que certains championnats ne sont pas concernés par la saison blanche, cette dispense d'exécution de peine s'appliquera à compter de la saison 2021/2022 de la manière suivante :

- Si un licencié sanctionné d'une suspension en matchs, non purgée en totalité, veut reprendre la compétition à l'occasion d'une rencontre officielle disputée par une équipe dont le championnat a été arrêté en 2020/2021, il bénéficie alors d'une dispense d'exécution de peine, dans la limite de 6 matchs,
- Si un licencié sanctionné d'une suspension en matchs, non purgée en totalité, veut reprendre la compétition à l'occasion d'une rencontre officielle disputée par une équipe dont le championnat a été maintenu en 2020/2021 (L1, L2, N1, D1 Féminine, D1 Futsal), sa suspension doit alors être purgée, avec cette équipe, selon les modalités habituelles de purge définies à l'article 226 des Règlements Généraux, sans dispense d'exécution.

En ce qui concerne la purge de ce licencié avec une autre équipe de son club, évoluant dans un championnat qui a été arrêté en 2020/2021, il y a lieu d'appliquer la dispense d'exécution de peine fixée ci-avant.

Il est également précisé, comme la saison dernière, que :

- La sanction elle-même n'est ni modifiée dans son quantum, ni annulée ou amnistiée, et en ce qui concerne les matchs restant éventuellement à purger, après décompte des 6 matchs susmentionnés, il y a lieu d'appliquer les modalités habituelles de purge de l'article 226 des Règlements Généraux,
- La dispense d'exécution de peine ne s'applique qu'aux licenciés personnes physiques (les suspensions de terrain et les sanctions de matchs à huis clos non purgées en 2020/2021 restent donc à purger en 2021/2022). »



INFORMATIONS



ATTENTION !!

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match, un sujet par mail et utiliser l'adresse officielle du club.



Attention, si vous n'utilisez pas la FMI (feuille de match informatisée) ou que votre tablette ne fonctionne pas, prévoyez une feuille papier à remplir par les 2 équipes et l'arbitre.

Les feuilles de match sont à transmettre au secrétariat au plus vite par courrier, e-mail ou directement au siège du district 75, avant mardi 12h .



ADRESSE :

DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL
6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS

TÉLÉPHONE : 01-88-61-98-40.

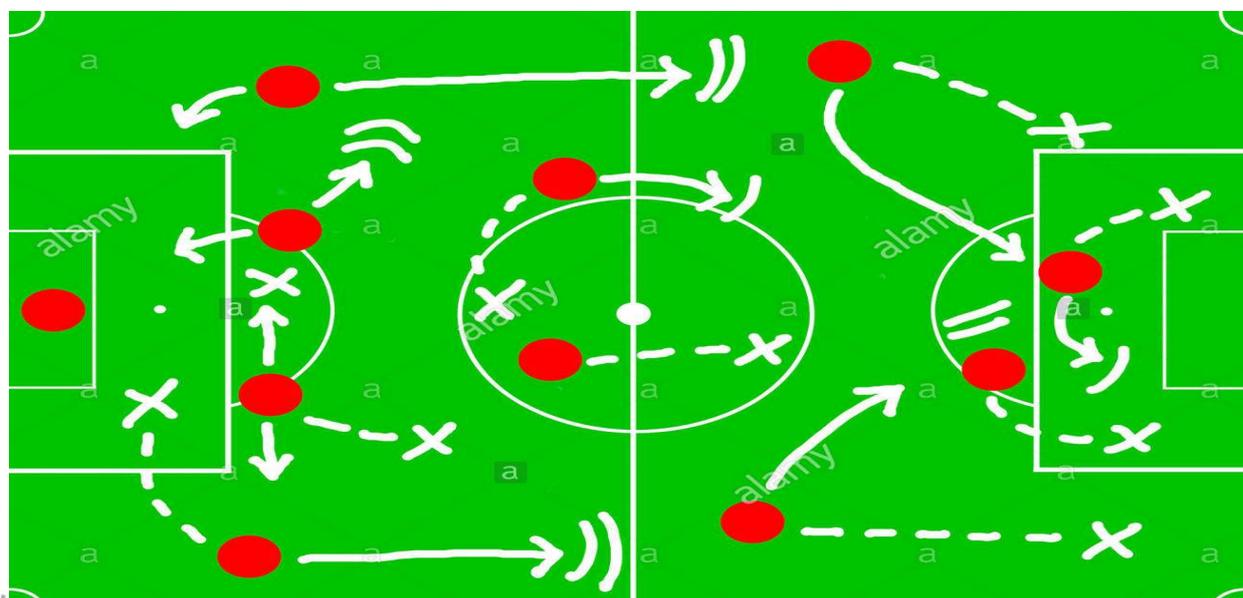
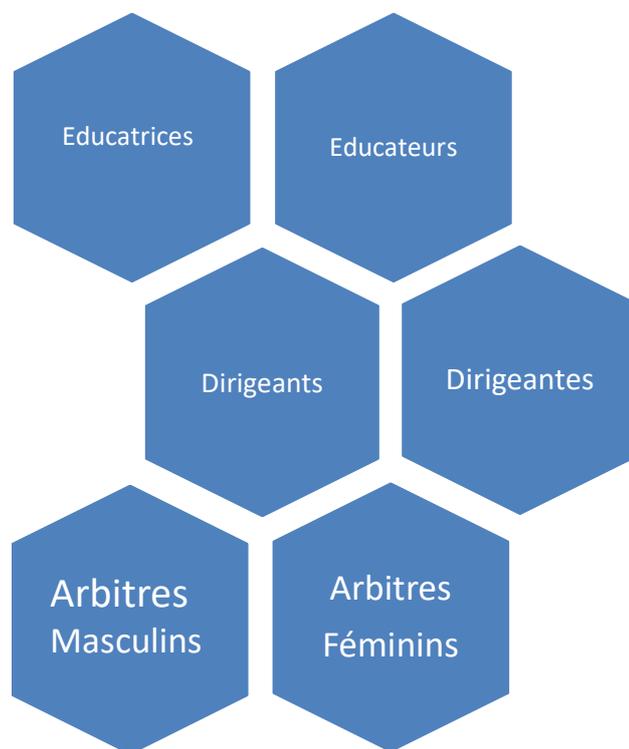
MAIL : SECRETARIAT@DISTRICT75FOOT.FFF.FR

SITE : <https://district75foot.fff.fr>

LUNDI au VENDREDI de 10h à 13h et de 14h à 18h.



FORMATIONS





FORMATIONS EDUCATEURS ET EDUCATRICES



Le District 75 organise des modules CFF3 en décembre 2021

MODULE U17 - U19 du 20/12/2021 au 21/12/2021

MODULE SENIORS du 22/12/2021 au 23/12/2021

Vous retrouverez les modalités d'inscription des formations saison 2021/2022 sur le site de l'IR2F : <https://paris-idf.fff.fr/formations/>

Pour toute question complémentaire sur le suivi administratif des formations et certifications, veuillez contacter

le correspondant IR2F Tél : 01 85 90 03 79

Email : formations@paris-idf.fff.fr

FORMATIONS DIRIGEANTS ET DIRIGEANTES



Se connecter à l'adresse <https://paris-idf.fff.fr/formations/>

Cliquer sur le module, ou la catégorie, souhaité

« Consulter la liste des sessions », en bas de page

Choisir sa formation puis « Récupérer le dossier de candidature » à compléter

Cliquer sur « s'inscrire », afin de formaliser son inscription

FORMATIONS INITIALES D'ARBITRAGE



Se connecter à l'adresse <https://district75foot.fff.fr/simple/formations-initiales-darbitres/>

Cliquer sur le module, ou la catégorie, souhaité « Consulter la liste des sessions », en bas de page

Choisir sa formation puis « Récupérer le dossier de candidature » à compléter

Cliquer sur « s'inscrire », afin de formaliser son inscription



Session 1 : 6, 7, 13 et 14 novembre 2021.

Session 2 : 8, 9, 15 et 16 janvier 2022.

Session 3 : 12, 13, 19 et 20 mars 2022.





PLANNING DES FORMATIONS 2021/2022

Calendrier des modules de formation

CFF1

U9 - Module 7-8 ans			U11 - Module 9-10 ans		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
25/10/2021	26/10/2021	District	28/10/2021	29/10/2021	District
21/02/2022	22/02/2022		23/02/2022	24/02/2022	100% féminin CA Paris 14
25/04/2022	26/04/2022	100% féminin PUC	27/04/2022	28/04/2022	
26/05/2022	27/05/2022		30/05/2022	31/05/2022	

CFF2

U13 - Module 11-12 ans			U15 - Module 13-14 ans		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
02/11/2021	03/11/2021	District	2/03/2022	3/03/2022	
28/02/2022	1/03/2022		4/04/2022	5/04/2022	
6/04/2022	7/04/2022		24/05/2022	25/05/2022	

CFF3

U17-U19 - Module 15-18 ans			SEN - Module Seniors		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
20/12/2021	21/12/2021		22/12/2021	23/12/2021	
14/04/2022	15/04/2022		21/04/2021	22/04/2022	

MODULES COMPLEMENTAIRES

Gardien de But - Module initiation-		
Date Début	Date Fin	Localité
10/03/2022	11/03/2022	

CERTIFICATIONS CFF1-2-3

DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	LIEU
24/02/2022	24/02/2022	
06/04/2022	06/04/2022	
04/06/2022	04/06/2022	

PROCÈS-VERBAUX

Organisation des Compétitions
du 14/12/2021



Procès verbaux



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 14/12/2021

Président : M. Jean Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Anthony PINTO – Arthur FLEURY - Jean François CHERUBIN

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

CHAMPIONNATS SENIORS

Match n° 23409247 PARIS SPORT CULTURE / AS PARIS Séniors D1 du 05/12/21

La commission fixe la rencontre au 19/12/2021 avec un coup d'envoi entre 12H30 et 15H30.

Match n° 23409253 AS PARIS / CAMILLIENE SP Séniors D1 du 12/12/21.

La commission fixe la rencontre au 30/01/2022 avec un coup d'envoi entre 12H30 et 15H30.

Match n°23409763 AS PARIS / PARIS XIII ES Séniors D3 B du 19/12/21

Courriel de l'AS PARIS afin de programmer l'ensemble de ses matches remis.

La commission fixe le coup d'envoi à 12H00.

Match n° 23926992 PEROU EN BLEU / AS BON CONSEIL Séniors D4.B du 12/12/21.

Courriel du Parc du Tremblay du 10/12/21 annonçant la fermeture des terrains en pelouse.

La commission fixe la rencontre au 30/01/2022 avec un coup d'envoi entre 12H00 et 15H30.

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES**Match n° 23460268 SUPERNOVA FC / NICOLAITE CHAILLOT Séniors F D1 du 11/12/21.**

Courriel de SUPERNOVA FC du 10/12/2021 déclarant forfait avisé.

La commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de l'équipe séniors féminines du club SUPERNOVA FC.

CHAMPIONNAT ANCIENS**MATCH n° 23963635 MACCABI PARIS METROPOLE / AS HAJDUK VELJKO Anciens D2.A du 19/12/21**

Courriel de AS HAJDUK VELJKO du 13/12/21 demandant le report du match au motif des vacances scolaires .

Étant donné que le 19 décembre 2021 est une journée de championnat inscrite au calendrier de la compétition et non pour les rencontres remises, la commission décide de donner son accord sous réserve d'obtenir l'accord du club recevant.

MATCH n° 23963726 PITRAY OLIER PARIS 2 / MINHOTOS OS G.S. Anciens D2.B du 19/12/21

Courriel de MINHOTOS OS G.S. du 13/12/21 demandant le report du match au motif d'un décès touchant l'un des joueurs.

La commission décide de fixer la rencontre au 13/02/22.

MATCH n° 23963710 PARIS US SUISSE / SEIZIEME ES Anciens D2. B du 19/12/21 pour le compte de la journée 8

Courriel de SEIZIEME ES du 14/12/21 demandant le report du match au motif que ce report a été fixé la semaine dernière.

La commission décide de fixer la rencontre au 13/02/22.

Match n° 23963715 PITRAY OLIER PARIS 2 / RACING CLUB 18 2 Anciens D2.B du 12/12/21

Après lecture de la FMI, l'équipe visiteuse était absente.

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe 2 RACING CLUB 18 et lui inflige l'amende de 40 € (cf annexe financière)

Match n° 23963658 PARIS US SUISSE / ENFANTS GOUTTE D'OR Anciens D2.B du 09/01/22 pour le compte de la J 1

Courriel de PARIS US SUISSE annonçant l'indisponibilité du terrain pour recevoir.

La commission inverse le match aller et retour et fixe la rencontre ENFANTS GOUTTE D'OR / PARIS US SUISSE au 09/01/2022 du club premier nommé.

JEUNES**U14****Match n° 23404266 PARISIENNE ES / NICOLAITE CHAILLOT U14 D1 du 20/11/21**

Après trois appels de feuille de match restés infructueux – Le non-respect de l'obligation administrative de produire le procès-verbal de la rencontre par le club recevant doit être sanctionné.

Courriel du club NICOLAITE CHAILLOT communiquant le résultat du match.

La commission donne match perdu par pénalité (-1 point) à l'équipe de l'ES PARISIENNE et lui inflige l'amende de 40 € (cf annexe financière)

Le score est donc de 0/3 NICOLAITE CHAILLOT conservant les buts marqués et un point (score nul sur le terrain).

Match n° 23930450 VIKING CLUB PARIS / AS PARIS 2 U14 D4.B du 18/12/21.**Match n° 24206346 PARIS XVII POUCHET / AS PARIS Cpe U14 du 18/12/21.**

Courriel de l'AS PARIS souhaitant ne pas jouer ces deux matches le même jour.

La commission refuse de donner une suite favorable à la demande de l'AS PARIS pour ces deux matches qui auraient dû être joué le 13 et le 27 novembre dernier. Il est demandé au club de l'AS PARIS de respecter scrupuleusement la programmation, le calendrier des compétitions n'étant pas à la carte.

U16**Championnat U16****Match n° 23434667 PARIS 13 ATLETICO 3 / NICOLAITE CHAILLOT U16 D1 du 26/09/21**

Reprise du dossier suite au retour du comité d'appel des affaires courantes en date du 18/11/21 – match à jouer avec un arbitre officiel à la charge de PARIS 13 Atlético.

Hors de la présence de M. Jean-François CHERUBIN, la commission fixe la rencontre au 09/01/2022 avec un coup d'envoi entre 12H00 et 16H00.

MATCH n° 23434408 MACCABI PARIS METROPOLE 2 / AS PARIS U16 D2.B du 12/12/21

Courriel de l'AS PARIS du 13/12/21 informant de l'inversion du score de la rencontre sur la FMI.

La commission rétablit le score 2/10 en faveur de l'AS PARIS.

Match n° 23434412 CHAMPIONNET SPORTS / PARISIENNE ES U16 D2.B du 12/12/21

Après la lecture de la FMI, le match n'a pas pu aller jusqu'à son terme.

La commission donne match à rejouer le 09/01/22 avec un coup d'envoi entre 12H00 et 16H00. La commission attire l'attention des deux clubs sur les conditions de qualification des participants dans ce cas de figure.

Match n° 23434502 ES PARISIENNE 2 / TERNES P.O. U16 D3.A du 12/12/21

Courriel de l'ES PARISIENNE informant de plusieurs cas COVID dans cette catégorie. Courriel de TERNES PO et après lecture de la FMI.

La commission décide de mettre le dossier en délibéré dans l'attente des preuves des cas positif au COVID afin d'en apprécier le nombre et les cas contact déclarés à l'AR. Il est demandé également la réponse de l'ARS concernant la mise en isolement du groupe. (Date butoir au 20/12/21 - décision sera prise lors de la prochaine réunion.)

Match n° 23927218 ESPERANCE PARIS 19 3 / CAMILLIENNE SP 2 U16 D3.B du 12/12/21

Courriel de la CAMILLIENNE informant de son déplacement et aucun membre du club recevant pour les accueillir.

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe 3 de l'ESPERANCE PARIS 19 et lui inflige l'amende de 40 € (cf annexe financière)

Coupe U16**Match n° 24206280 PUC / ESPERANCE PARIS 19 Coupe U16 Dep 75 du 19/12/21**

Accord des deux clubs pour jouer à Charléty 2 à 15H

La commission donne son accord.

U18**Championnat U18****MATCH n° 23433976 ES PARISIENNE / PUC 2 U18 D1 du 05/12/21**

Après la lecture du rapport de M. l'arbitre et du motif de l'arrêt du match après 10 minutes d'exécution.

La commission donne match à rejouer le 30/01/22 avec un coup d'envoi entre 12H00 et 16H00. La commission attire l'attention des deux clubs sur les conditions de qualification des participants dans ce cas de figure.

Match n° 23434615 PARIS XI US / MACCABI PARIS METROPOLE 2 U18 D2 du 12/12/21

Courriels des deux clubs expliquant les motifs ayant empêché le déroulement de cette rencontre.

Hors de la présence de MM. BENGUIGUI et FLEURY, le nombre de commissaires nécessaire pour délibérer n'est pas atteint. La commission décide de reporter l'examen de ce dossier à une de ses prochaines réunions.

Match n° 23965316 AS PARIS / BON CONSEIL 2 U18 D3.A du 12/12/21

Courriel de l'AS PARIS demandant le décalage du coup d'envoi à 16H, la commission ayant fixé la plage horaire de entre 12H00 et 15H00.

Au vu du nombre de match à reprogrammer pour l'ensemble des équipes de ce club suite à une fermeture prolongée de ses installations, La commission accorde la dérogation horaire et fixe le coup d'envoi de cette rencontre à 16H.

Match n° 23965318 CHANTIER PARIS UA / ANTILLAIS PARIS 19 U18 D3.A du 12/12/21

Courriel de CHANTIER PARIS UA demandant le report suite à l'impossibilité de trouver un accord horaire.

La commission fixe la rencontre au 09/01/22 avec un coup d'envoi entre 12H et 16H.

Coupe U18**Match n° 24064248 MINIS & MAXIS / PETITS ANGES PARIS du 19/12/21**

Courriel de Minis & Maxis annonçant le forfait avisé de leur équipe.

La commission enregistre le forfait avisé de MINIS & MAXIS, l'équipe U18 de PETITS ANGES PARIS est qualifiée pour les 1/16 de finale.

DIVERS TOUTES CATEGORIES

Courriel de Paris 15.O du 13/12/2021 demandant une dérogation pour jouer ses matches au stade Suzanne Lenglen terrain n° 2.

La commission accorde la dérogation pour toutes les équipes évoluant sur ce terrain pour toute la saison 2021/2022.

Il est rappelé les dérogations de classement de terrain accordées à la demande des clubs pour la saison 2021/2022 :

- PV du 28/09/21 Stade Pitray Olier, terrain n 1 et 2 pour l'ensemble des catégories
- PV du 12/10/21 stade Déjerine, terrain n° 2 pour l'ensemble des catégories.
- PV du 12/10/21 stade Louis Lumière, terrain n°2 pour l'ensemble des catégories
- PV du 19/10/21 Stade de la Porte de Bagnolet pour les matches JEUNES.
- PV du 19/10/21 Parc des sports de Puteaux, terrain n°5 pour l'ensemble des catégories.
- PV du 09/11/21 stade Léo Lagrange, 68 boulevard Poniatowski 75012 Paris pour l'ensemble des catégories.
- PV du 09/11/21 stade Jules Ladoumègue, terrain n° 2 pour les matches JEUNES.

De même, la commission fixe désormais des plages horaires officielles pour les coups d'envoi qui ne nécessitent plus l'accord des deux clubs :

Match du samedi après-midi de 13H à 17H30 (U14 – séniors féminines) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

Match du dimanche matin de 09H à 11H30 (CDM – Anciens – critérium +45ans)

Match du dimanche après-midi de 12H à 16H (U16 -U18 – séniors) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

Enfin, il est rappelé que le contrôle du pass 'sanitaire est **OBLIGATOIRE** et non facultatif et que toute entrave au processus de contrôle sera sanctionnée et peut aller jusqu'aux dispositions prévues par le COMEX en date du 20/08/21 et dont deux extraits repris ci-dessous devraient ramener les protagonistes à la raison :

*...Toutefois, dans le cas particulier où au moins un joueur aurait participé à une rencontre en présentant un pass sanitaire frauduleux, l'évocation sera exceptionnellement possible, dans les conditions définies aux articles 187.2 et 207 des Règlements Généraux. En tout état de cause, compte-tenu de la gravité d'une telle infraction, **le club fautif devra se voir infliger une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la compétition concernée, sans préjudice des sanctions individuelles à infliger au(x) licencié(s) en cause. ...***

*...De manière générale, dans toutes les situations exposées ci-avant, **outre la perte de la rencontre par forfait ou par pénalité prononcée en matière réglementaire**, l'instance organisatrice de la compétition, via sa commission compétente, pourra également prononcer dans le cadre d'une procédure disciplinaire **toute autre sanction qui lui paraîtrait justifiée à l'encontre des clubs et/ou licenciés en cause, ainsi qu'à l'encontre de l'arbitre (officiel ou bénévole) n'interdisant pas le déroulement de la rencontre malgré le fait qu'un ou plusieurs joueurs ne présentent pas un pass sanitaire valide.***

FEUILLES de MATCH MANQUANTES

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

Séniors D4.A : Match n° 23926904 LA PANAMICAINE / MENILMONTANT 1871 du 12/12/21

CDM D1 : Match n° 23485904 CHAMPIONNET SPORTS / RACING CLUB18 du 12/12/21

U16 D3.D : Match n° 23927398 ESC XV / PARIS XI 2 du 12/12/21

U14 D2.A : Match n° 23404500 CHAMPIONNET SPORTS / PARIS SPORT CULTURE du 11/12/21

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D3

CHANTIERS UA (PV du 28/09/2021)

SENIORS D4

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/2021)

MERCENAIRES ALUMNI (PV du 26/10/21)

US SPEALS (PV du 09/11/21)

SENIORS CDM

ENFANTS GOUTTE D'OR (PV du 26/10/21)

SENIORS FEMININES D1

MACCABI PARIS METROPOLE (PV du 19/10/2021)

FC SOLITAIRES PARIS (PV du 26/10/21)

U18 D3

TERNES CS (PV du 05/10/2021)

U16 D3

MINIS AND MAXI (PV du 21/09/2021)

ES PARIS 13.2 (PV du 21/09/2021)

RACING CLUB 18 (PV du 09/11/2021)

ESC PARIS 20 (PV du 16/11/2021)

U14 D2

ES PARISIENNE 2 (PV du 09/11/2021)

U14 D3

ESC XVeme (PV du 05/10/2021)

ES PARISIENNE.3 (PV du 19/10/2021)

FC SOLITAIRES PARIS 3 (PV du 26/10/21)

U14 D4

MINI AND MAXIS (PV du 21/09/2021)

RACING CLUB PARIS 18 (PV du 16/11/21)

ANCIENS D2

OP 15 (12) (PV du 12/10/2021)

ANCIENS +45 ANS

LA SALESIENNE (PV du 28/09/2021)

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/2021)

TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES

COUPE 75 SENIORS

1/16 de finale le 09/01/22 – tirage effectué le 30/11/21 (voir site)

COUPE 75 SENIORS Amitié

1^{er} tour le 09/01/22 – tirage effectué le 23 novembre 2021 – 2 exempts (voir site)

1 /4 de finale le 20/02/22

COUPE 75 CDM

Tour de cadrage le 09/01/22 – tirage effectué le 23 novembre 2021 – 14 exempts (voir site)

1/8 de finale le 20/02/22

COUPE 75 SENIORS Féminines

Tour de cadrage le 08/01/22 – tirage effectué le 23 novembre 2021 – 11 exempts (voir site)

1/8 de finale le 19/02/22

COUPE 75 U20

1/8 de finale le 09/01/22 – tirage effectué le 23 novembre 2021 (voir site)

1 /4 de finale le 20/02/22

COUPE 75 U18

1/16 de finale le 09/01/22 – tirage effectué le 09/11/21 (1 équipe exempte – voir site)

1/8 de finale le 20/02/22

COUPE 75 U16

1 /4 de finale le 20/02/22

COUPE 75 U16 Amitié

Tour de cadrage le 09/01/22 – tirage effectué le 23 novembre 2021 – 10 exempts (voir site)

1/8 de finale le 20/02/22

COUPE 75 U14

1/8 de finale le 08/01/22 tirage effectué le 14 décembre 2021

COUPE 75 U14 Amitié

Tour de cadrage le 15/01/22 – tirage effectué le 23 novembre 2021 – 10 exempts (voir site)

1/8 de finale le 19/02/22

COUPE 75 Anciens

Tour de cadrage le 09/01/22 - tirage effectué le 09/11/21 (6 matches voir site)

1/16 de finale 30/01/22

Annexes



Horaires des
matches



Calendrier



Annexes



PLU

HORAIRES OFFICIELS DES RENCONTRES



RENCONTRES DU DIMANCHE

SENIORS DAM	15H00
U18	13H00
U16	13H00
CDM	09H00
ANCIENS et + 45Ans	09H00
U11 et U13 FEM.	11h00

RENCONTRES DU SAMEDI

SENIORS FEMININES	17H30
U14	16H00
U13	15H00
U12	14H00
U11	11H00
U10	10H00
U9	9H00
U6	11H00
U11 et U13 FEM.	11h00

CALENDRIER PREVISIONNEL SAISON 2020/2021

dates	FORMATION	U6/U7	U8/U9	U10	U11	U12	U13	U11 F	U13F	U15F
Jeudi 2/09		RENTREE SCOLAIRE								
Samedi 4/09										
Jeudi 9/09		FORMULAIRE D'ENGAGEMENT U6/U7 U8/U9 CRIT U10 CRIT U11 CRIT U12 CRIT U13 CRIT U11F CRIT U13F CRIT U15F CRIT U18F CRIT SENIOR FEM A 7								
Samedi 11/09										
Samedi 18/09										
Lundi 20/09		REUNION RESPONSABLE ECOLE DE FOOT								
Dimanche 26/09									parisienne 6 foot	
Lundi 27/09		REUNION RESPONSABLE FOOT FEMININ								
Samedi 2/10										
Lundi 4/10		REUNION RESPONSABLE FUTSAL								
		PHASE 1								
Samedi 9/10			Plateau 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1
Samedi 16/10			Plateau 1	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Journée 2
Samedi 23/10										
	Modules CFF1					TOUSSAINT	Détection U13 INF			
Samedi 30/10	Modules CFF2	VACANCES SCOLAIRE DU 22/10 AU 7/10								
Mercredi 3/11		interdistrict U16								
Samedi 6/11										
		interdistrict U15								
Samedi 13/11			Plateau 2	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Journée 3
Samedi 20/11			Plateau 2	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Journée 4
Samedi 27/11				challenge/coupe	FESTIFOOT U13 1ER TOUR					interdistrict U15F
Samedi 4/12			Plateau 3	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Journée 5
Samedi 11/12			Plateau 3	Journée 6	Journée 6	Journée 6	Journée 6	Journée 6	Journée 6	Journée 6
Samedi 18/12										
		NOËL								
Samedi 25/12		VACANCES SCOLAIRE D'liste U13 INF								
Samedi 1/01										
Samedi 8/01			Plateau 4							
Samedi 15/01				challenge/coupe	FESTIFOOT U13 2E TOUR					FESTIFOOT U13 2E TOUR
Samedi 22/01		Festifoot	Festifoot	journée 7	journée 7	journée 7	journée 7	journée 7	journée 7	journée 7
Jeudi 27/01		FORMULAIRE AJUSTEMENT ENGAGEMENT/BRASSAGE PHASE 2								
Samedi 29/01										
		PHASE 2/ BRASSAGE								
Samedi 5/02			Plateau 5	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2
Samedi 12/02				challenge/coupe	FESTIFOOT U13 3E TOUR					FESTIFOOT U13 3E TOUR
Samedi 19/02			Plateau 4	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2
Samedi 26/02		HIVER								
Samedi 5/03		VACANCES SCOLAIRE DU 18/02 AU 7/03								
Samedi 12/03			Plateau 6	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2
Samedi 19/03			Plateau 5	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2
Samedi 26/03			Plateau 7	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2
Samedi 2/04			Plateau 6	challenge/coupe	FESTIFOOT U13 FINALE DEPARTEMENTALE					FESTIFOOT U13 FINALE DEPARTEMENTALE
Samedi 9/04			Plateau 8	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2
Samedi 16/04		WEEK END DE PÂQUES								
Lundi 18/04										
Samedi 23/04										
mercredi 27/04										
Samedi 30/04								Interdistrict U14	interdistrict U14F	
Samedi 7/05		VACANCES SCOLAIRE DU 22/04 AU 9/05								
Samedi 14/05						FESTIFOOT U13 FINALE REGIONALE			FESTIFOOT U13 FINALE REGIONALE	
Samedi 21/05		Festifoot à 5	Festifoot à 8	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2
Jeudi 26/05		ASCENSION								
Samedi 28/05										
Samedi 04/06										
Lundi 6/06		PENTECÔTE								
Samedi 11/06						finale u11 reg	INTERCLUB	finale U11 reg		
Samedi 18/06		JOURNEE NATIONAL DEBUTANT (confirmation FFF)								
Samedi 25/06								CEREMONIE CLOTURE DE SAISON	fillofoot reg	

U18F	senior à 7	FUTSAL U6 U8	FUTSAL U10	FUTSAL U12	FUTSAL U14	FUTSAL U16	FUTSAL U18	FUTSAL SENIOR FEM
[Red bar]								
[Yellow bar]								
[Pink bar]								
[Yellow bar]								
[Green bar]								
Journée 1	Journée 1							
Journée 2	Journée 2		Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1
[Grey bar]								
[Blue bar]								
[Grey bar]								
Journée 3	Journée 3		journée 2	journée 2	journée 2	journée 2	journée 2	journée 2
Journée 4	Journée 4		journée 3	journée 3	journée 3	journée 3	journée 3	journée 3
[Yellow bar]								
Journée 5	Journée 5		journée 4	journée 4	interdistrict U15	journée 4	journée 4	journée 4
Journée 6	Journée 6				journée 4	journée 5	interdistrict U18	
[Grey bar]								
[Yellow bar]								
					Journée 6	Journée 6		
journée 7	journée 7		journée 5	journée 5	journée 5	journée 7	journée 7	challenge/coupe journée 5
[Red bar]								
[Green bar]								
Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2		Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	journée 8	journée 8	Journée 1 phase 2
[Yellow bar]								
Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2					Journée 9	Journée 9	
[Grey bar]								
Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2		journée 2 phase 2	journée 2 phase 2	journée 2 phase 2	journée 10	journée 10	journée 2 phase 2
Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2		journée 3 phase 2	journée 3 phase 2	journée 3 phase 2	journée 11	journée 11	journée 3 phase 2
journée 5 phase 2	journée 5 phase 2					journée 12	journée 12	
[Yellow bar]								
Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2		journée 4 phase 2	journée 4 phase 2	journée 4 phase 2	journée 13	journée 13	journée 4 phase 2
[Orange bar]								
[Grey bar]								
[Blue bar]								
Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2		journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 14	journée 14	journée 5 phase 2
[Orange bar]								
[Blue bar]								
[Orange bar]								
[Yellow bar]								
[Yellow bar]								